

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 10/12/2024 - 11931 - 2023 B 01689 - 980 416 739 - 2BAP



Experts comptables
Commissaires aux comptes

EXPERTISE, CONSEIL, AUDIT

EURL 2BAP

13 Avenue DES POIRIERS
76530 GRAND-COURONNE

Exercice

du 10/10/2023 au 30/09/2024



DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

7 rue Andrei Sakharov
76130 Mont Saint Aignan
Tél : 02.35.61.45.00
mail :decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr

Désignation de l'entreprise EURL 2BAP		13 Avenue DES POIRIERS		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		76530 GRAND-COURONNE		Durée de l'exercice en nombre de mois *	
SIRET		9 8 0 4 1 6 7 3 9 0 0 0 1 2		Durée de l'exercice précédent *	
				Exercice N clos le	
				30092024	
				Exercice N-1 clos le	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
				Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012	
		014		016	
	Immobilisations corporelles*	028		030	
	Immobilisations financières* (1)	040		042	
	Total I (5)	044		048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	11 000	070	11 000
		072	154 014	074	154 014
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	26 846	086	26 846
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	191 860	098	191 860
	Total général (I + II)	110	191 860	112	191 860
PASSIF				Exercice N NET 1	
				Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		27 565	
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		28 565	
Provisions pour risques et charges	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		134 434	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 512	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 1 833)	172		17 001	
	Comptes courants d'associés	173		10 349	
	Autres dettes	175			
	Produits constatés d'avance	174			
Total III	176		163 296		
Total général (I + II + III)	180		191 860		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: EURL 2BAP		Exercice N clos le 30092024		Exercice N-1 clos le		
						Néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210				
	Production vendue	{ biens } dont export et livraisons { services * } intracommunautaires	215	214				
			217	218	104 167			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224				
	Subventions d'exploitation reçues			226				
Autres produits			230	2				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	104 169			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234				
	Variation de stock (marchandises) *			236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240				
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :			242	6 956			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	3 745			
	Rémunérations du personnel *			250	42 645			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	13 661			
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254				
	Dotations aux provisions			256				
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	1			
		260						
Total des charges d'exploitation (II)				264	67 007			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	37 162			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280				
	Produits exceptionnels (IV)			290				
	Charges financières (V)			294	4 733			
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) : 347 Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D) : 348			300			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	4 864			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	27 565		
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	27 565	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	4 864			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés : 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC* : 248	330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) : 249			251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
Déductions	Entreprises nouvelles (44, sexies A) : 986	Jeune entreprise innovante (44, sexies A) : 989	Zone de revitalisation rurales (44, quinquies) : 138					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies) : 981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies) : 991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) : 992				342	
	ZFA NG (44 quaterdecies) : 345	Investissements et souscriptions outre-mer : 344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies) : 993					
	Zone franche urbaine (44 octies A) : 987	Zones restructuration de la défense (44 terdecies) : 127						
	dont divers *	Créance due au report en arrière du déficit : 346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) : 655	Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite : 641				350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) : 643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) : 645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) : 647				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) : 648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G) : 649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) : 990				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	32 429	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	32 429	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2BAP

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 13 Avenue des Poiriers
76530 GRAND COURONNE

980 416 739 RCS ROUEN

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 08 NOVEMBRE 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 septembre 2024**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 27 564,55 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	27 564,55 €
A la réserve légale	100,00 €

Solde	27 464,55 €

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 27 464,55 €.

L'Associé Unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
La Gérance

